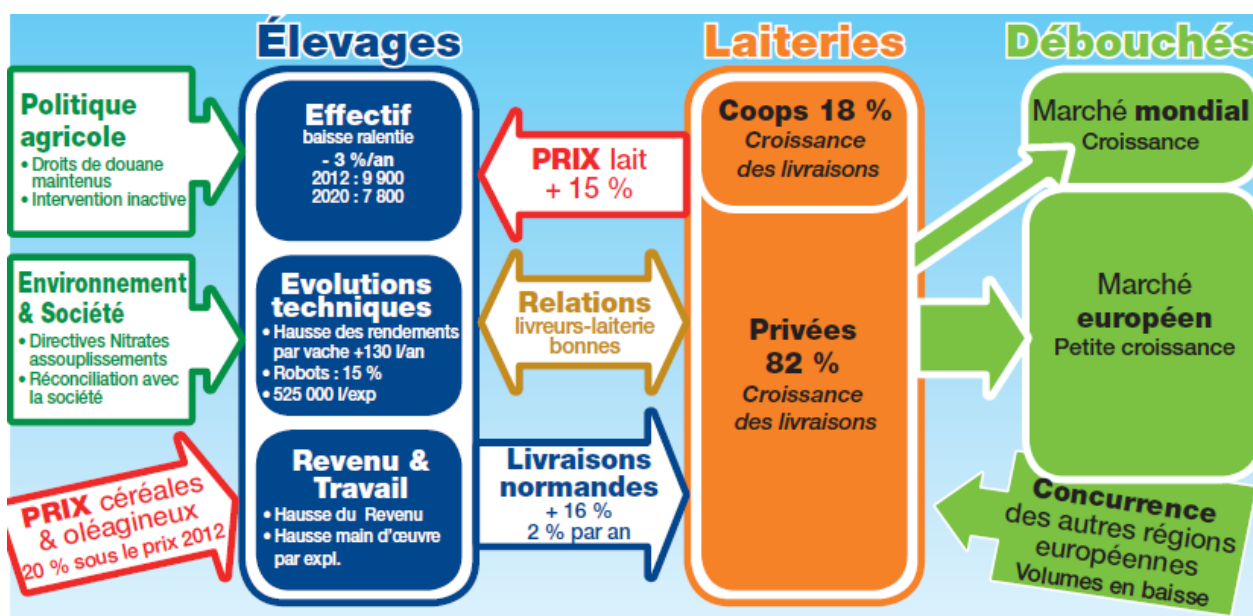


# QUELS ELEVAGES LAITIERS EN NORMANDIE 2020?

## Scénario 2020 optimiste

### Un scénario où tout va bien

Partant du scénario tendanciel, nous pouvons définir un scénario dit « optimiste » caractérisé par une bonne conjoncture globale dans la filière laitière normande. L'élément moteur de ce scénario est la croissance du débouché européen, la vive croissance du débouché mondial, et la modération du prix des cultures.



### Débouché européen : la croissance l'exporte

Petit à petit, la crise économique s'est éloignée de l'Europe. A la longue phase de stagnation des revenus de 2007 à 2013, a succédé le retour d'une croissance modérée du PIB (1% par an en moyenne).

De ce fait, les ménages européens ont maintenu leurs achats de produits laitiers jusqu'à 2020, avec, les bonnes années, une petite hausse des achats, en particulier dans les pays de l'Est de l'Europe, qui connaissent une croissance plus rapide que la partie Ouest.

La stabilité de ce principal débouché des élevages normands permet d'envisager l'avenir avec sérénité. La filière laitière a réussi à rénover l'image des fromages normands et à trouver de nouveaux débouchés en Europe. La consommation de fromages de type camembert est stabilisée.

## Un marché mondial dynamique

---

Notre débouché sur le marché mondial a augmenté. Des investissements ont permis d'exporter davantage de produits laitiers, en particulier vers la Chine, qui en 2020 est devenu l'aspirateur du marché mondial. Des accords de libre-échange particulièrement bien négociés nous ont ouvert des marchés, jusqu'ici fermés par les droits de douanes et autres réglementations sanitaires. De 5 % du lait normand vendu en 2010 sur le marché mondial, on est passé à 10 %.

## Peu de concurrence des autres régions européennes

---

Certaines régions laitières européennes lâchent prise, à l'image des éleveurs allemands qui préfèrent destiner leur maïs au biogaz, plus rentable que la production laitière. Le développement des élevages néerlandais est empêché par les limites environnementales.

Ailleurs, des zones de contact entre cultures et élevages se sont massivement orientées vers les grandes cultures, du fait de leur rapport revenu/temps de travail plus intéressant, et du fait du désinvestissement des transformateurs laitiers dans ces zones.

## Débouché total

---

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transfert autres régions) a augmenté de 16% par rapport à 2012. La Normandie produit 4,1 milliards de litres contre 3,5 en 2012.

## Un prix du lait plus élevé

---

Les prix des céréales restent élevés en 2020, mais ils ont reculé de 20% par rapport aux sommets atteints en 2012, rejoignant les niveaux de la récolte 2013. En Europe, ce recul des prix a freiné les reconversions vers les grandes cultures sans les arrêter.

Le prix de la viande bovine est stable par rapport à 2012, à un niveau historique assez élevé.

Au total le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15% supérieur à son niveau de 2013 (400 euros contre 350 euros courants). A l'image de la distribution allemande et sous l'impulsion de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, la grande distribution répercute en grande partie l'augmentation des prix agricoles aux consommateurs. Même si cela ne dispense pas les laiteries d'optimiser leurs coûts de production.

## Bruxelles n'intervient plus sur les marchés.

---

Depuis 2009, les prix restants bons, Bruxelles n'a plus eu besoin d'activer l'intervention sur les produits laitiers.

Les droits de douane européens continuent d'assurer une protection du marché européen, en empêchant comme auparavant toute entrée de produits laitiers provenant du marché mondial. Cela permet aux prix des poudres et beurre d'être assez souvent nettement supérieurs aux prix mondiaux. L'Organisation Mondiale du Commerce a renoncé à réduire ces droits de douane comme elle en prenait le chemin lors des négociations du cycle de Doha. Les questions agricoles y restent figées.



## Réconciliation

---

Les taux de Nitrates dans les eaux françaises ont enfin nettement reculé. Cela a détendu les relations avec Bruxelles, qui reconnaît maintenant la France comme un élève modèle en Europe en matière environnementale. La Commission a autorisé d'assouplir les contraintes sur les élevages en zone vulnérables.

Les éleveurs laitiers normands se sont réconciliés avec leurs voisins et avec la société. Collectivement, ils ont tiré des leçons de l'affaire de l'étable des 1000 vaches en Picardie.

Un vaste programme pluriannuel de développement des bonnes relations entre les éleveurs et le reste de la société a réconcilié les français avec leur élevage (minimum de pâturage obligatoire, visites d'élevages, parrainages, utilisation de produits désodorisants lors des épandages de lisier, etc.)

En s'appuyant sur une charte du bien-être des animaux, les éleveurs ont pu poursuivre l'agrandissement de leurs étables, en se conciliant les bonnes grâces des associations pour la protection des animaux.

## Partenariat laitier

---

Peu à peu les OP se sont installées dans le paysage laitier. Certaines laiteries, ont construit un solide partenariat avec les Organisations de Producteurs pour régler tout ce qui fait la vie d'une filière : Gestion des volumes, transfert des contrats, encouragement des installations, gestion des à-coups du marché etc. D'autres laiteries plus réservées n'ont pas encore totalement transférées leurs prérogatives aux OP en ce domaine.

Les coopératives ne sont pas en reste, favorisant l'engagement des éleveurs par des solutions novatrices, et faisant des coopérateurs de vrais ambassadeurs de leur profession.

La bonne conjoncture laitière a favorisé cette évolution et un prix rémunérateurs du lait favorise ces relations apaisées.

## La baisse du nombre d'élevages est ralentie

---

De 2006 à 2012, le nombre d'élevages normands livrant aux laiteries a reculé de 4.2 % par an.

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a ralenti sa baisse à 3%. Cela a amené le nombre d'élevages à 7 800 en 2020 (-21%). Des jeunes plus nombreux s'engagent dans le métier d'éleveur avec la perspective d'un revenu comparable aux jeunes de leur âge.

Le recul des emplois en production laitière est moins rapide que celui du nombre d'élevages. La ferme laitière qui comptait 1,96 UTH en 2010 est passée à 2,20 UTH en 2020. De ce fait le nombre d'actifs dans les fermes laitières a peu reculé : il est passé de 19 500 en 2012 à 17 100 en 2020 (-12% / 2012)

La production moyenne par élevage en Normandie est plus importante en 2020 qu'aujourd'hui, soit 525 000 litres par exploitation au lieu de 355 000 en 2012. L'agrandissement est freiné par la faible baisse du nombre d'élevages et le dynamisme des installations.

## Des évolutions techniques accélérées

---

La production par vache accélère sa croissance par rapport aux années 2004-2012 : + 130 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 7 200 litres en 2020. Le coût modéré des aliments par rapport au prix du lait permet l'expression du potentiel génétique. Grâce au développement de la génomique, les gains génétiques se sont aussi portés sur les autres critères de facilité d'élevage. Le sexage systématique des embryons a aussi joué son rôle.



La hausse des livraisons est intégralement permise par la croissance du rendement par vache. Ce qui fait que le troupeau de vaches reste stable, proche de son niveau de 2012.

La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière a poursuivi sa croissance : elle est passée de 57 Vaches laitières en 2012 à 73 VL en 2020.

Depuis 2000, les élevages laitiers normands étaient de moins en moins spécialisés uniquement sur la production laitière. De plus en plus, la production laitière est effectuée par des exploitations plus diversifiées, avec à côté de l'atelier laitier, un autre atelier d'élevage (viande bovine le plus souvent) et un autre atelier de cultures.

À partir de 2010, une inflexion du mouvement est apparue : la bonne conjoncture laitière a fait se recentrer bon nombre d'élevage sur l'atelier laitier, en délaissant les ateliers annexes, notamment en engraissement de bovins.

On voit se créer de grandes exploitations, avec un atelier laitier important mais aussi un atelier cultures, qui permet de rémunérer 2, 3 ou 4 actifs et ainsi permettre une meilleure organisation du travail, et un allègement de l'astreinte.

La robotisation de la traite progresse. Les robots étaient présents dans 4 % des élevages en 2012 : ils sont installés dans 15 % en 2020. À côté de la robotisation de la traite, une partie des éleveurs se sont équipés de robot distributeurs d'ensilage, pour alléger les travaux quotidiens de nourriture du troupeau.

L'agriculture biologique a poursuivi sa progression, la part du lait normand produit en bio a doublé : de 1,5 % en 2012 à près de 3 % en 2020. Mais la bonne conjoncture laitière freine la conversion des candidats éleveurs, alors que les achats de produits laitiers bios sont toujours en croissance.

La production de produits sous Appellation d'Origine est plus que jamais la vitrine des produits laitiers de Normandie et ses volumes sont repartis à la hausse après un recul prolongé.

## **Hausse du revenu & attractivité du métier**

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société qui s'établissait à 66 % en 2010 en Basse-Normandie, il s'est amélioré en 2020. Le revenu agricole s'approche de la parité avec les autres catégories professionnelles. Ce niveau n'est cependant pas suffisant pour arrêter la baisse du nombre d'éleveurs. Il faudrait pour cela que les résultats d'exploitation s'élèvent au-delà de la moyenne des revenus, comme on l'a vu en Nouvelle-Zélande.

*Philippe LEGRAIN - Pôle Économie & Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie*

